

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé



المملكة المغربية
+٠٨٨٨٤+ | ١٤٢٠٤٠
وزارة الصحة
+٠٤٠٤٠٠+ | +٨٠٤٠

Allocution du Pr. EL HOUSSAINE LOUARDI Ministre de la Santé

A l'occasion de la Conférence Interministérielle co-organisée par
le Gouvernement du Maroc et l'OMS sur « Santé, Environnement et Climat »



MARRAKECH
COP22 | 2016 | CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

Pavillon Maroc (zone bleue), 15 Novembre 2016 à partir de 14h30

- Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres de la Santé ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres de l'Environnement ;
- Madame le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ;
- Monsieur le Haut-commissaire des Eaux et Forêts et de la Désertification, Commissaire de la COP22 ;
- Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental ; Président du comité scientifique de la COP22 ;
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur ;
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère Délégué chargé de l'Environnement ;
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Santé ;
- Monsieur l'Inspecteur Général du Ministère de la Santé ;
- Messieurs les Directeurs de l'Administration Centrale et responsables régionaux et provinciaux des services déconcentrés du Ministère de la Santé ;
- Messieurs les directeurs des Instituts et Laboratoires Nationaux du Ministère de la santé
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et représentants des départements ministériels et des établissements publics ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et représentants des Organisations de la Coopération Internationale ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des organisations de la société civile, nationales et internationales ;
- Honorable assistance,
- Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma fierté et ma grande joie d'être aujourd'hui parmi vous, ici à Marrakech, à l'occasion de la **COP22** pour co-présider, avec leurs excellences le **Docteur Margaret CHAN**, Directeur Général de l'OMS, le **Docteur Erik SOLHEIM**, Secrétaire Exécutif du PNUE et mon amie **Madame Hakima EI-HAITE** Ministre déléguée chargée de l'Environnement, la séance inaugurale de cette importante réunion ministérielle sur la « **Santé, l'Environnement et le Climat** ».

Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour remercier chaleureusement leurs excellences les Ministres de la Santé et les Ministres de l'Environnement des pays frères et amis qui ont bien voulu répondre à notre invitation et participer à cette importante manifestation qui a pour objectif de réunir les ministres de la santé et les ministres de l'environnement, avec les partenaires potentiels, pour promouvoir des environnements plus sains et plus propices à l'amélioration de l'état de santé des populations du Monde.

Mesdames et Messieurs,

De toute évidence, les changements climatiques mettent en péril la santé humaine.

Est-il donc nécessaire de rappeler que l'OMS a annoncé récemment que « **le changement climatique représentera la plus grande menace pour la santé dans le monde au 21^e siècle** » ? Ce dérèglement climatique serait à l'origine de **250.000 décès supplémentaires** chaque année de entre 2030 et 2050, notamment en rapport avec la malnutrition, les maladies diarrhéiques, le paludisme et le stress thermique ; et touchant principalement les enfants, les sujets âgés, les femmes et les pauvres.

En effet, le changement climatique, l'augmentation des températures et les aléas des précipitations influent fortement sur le risque d'émergence et de réémergence des maladies à transmission vectorielle (tel que le paludisme, la dengue et les fièvres hémorragiques) et sur le risque d'exacerbation des maladies à transport hydrique qui tuent près de 600 000 enfants âgés de moins de 5 ans, par an, à travers le monde.

Aussi, le changement climatique, en exacerbant les impacts sanitaires de la pollution de l'air ambiant, est à l'origine de **6,5 millions de décès** au niveau mondial chaque année, avec des coûts supplémentaires allant de **2 à 4 milliards de dollars (US\$) par an** à l'horizon de 2030.

Les systèmes de santé sont également vulnérables aux phénomènes climatiques extrêmes tels que les catastrophes naturelles et les inondations, qui pourraient affecter leur capacité à répondre à la demande en fragilisant les infrastructures et les technologies et en réduisant la disponibilité du personnel de soins.

Mesdames et Messieurs,

Si le Royaume du Maroc bénéficie actuellement d'un statut de « **faible émetteur de Gaz à effet de Serre** », il est soumis, de par sa position géographique, à une grande vulnérabilité aux changements climatiques. C'est pourquoi notre pays, sous l'impulsion de **Sa Majesté le Roi que Dieu le glorifie**, s'est engagé de manière volontariste à mettre en œuvre un programme ambitieux d'atténuation du changement climatique, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ **32% à l'horizon 2030**, comme Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN).

Notre département participe à cet effort national par la mise en place d'un plan national d'adaptation du secteur de la santé au changement climatique visant à prévenir, détecter, anticiper et riposter contre les menaces sanitaires d'origine climatique. Ce plan s'articule autour des principaux axes d'intervention suivants :

1. La mise en place d'un système de surveillance épidémiologique des impacts sanitaires liés au changement climatique, tels que les maladies à transmission vectorielle émergentes ou ré-émergentes, les maladies à transmission hydrique ou alimentaire, et les maladies cardiovasculaires sensibles au climat comme les cardiopathies ischémiques et les accidents vasculaires cérébraux ;
2. La mise en place d'un système de détection, d'alerte et de riposte contre les urgences sanitaires liées aux événements climatiques extrêmes ;
3. Le renforcement des capacités des professionnels de la santé pour faire face aux nouveaux défis sanitaires liés au changement climatique ;
4. Le plaidoyer auprès des producteurs de polluants atmosphériques pour promouvoir des modes de production et de consommation durables,
5. La sensibilisation et l'information de la population sur les comportements préventifs et les modes de vie sains à adopter pour se prémunir contre les problèmes de santé d'origine climatique.

Mesdames et Messieurs,

Malgré la prise de conscience mondiale des répercussions sanitaires imputables au changement climatique, comme en témoignent respectivement « **l'Accord de Paris de 2015** », l'Agenda sur le développement durable 2030 et l'Assemblée des Nations Unies sur l'environnement, les ressources financières allouées par la communauté internationale aux projets relatifs à la « **santé et changement climatique** » demeurent insuffisantes

et ne dépassent guère la maigre proportion de **1,5%** du financement international global consacré à l'adaptation au changement climatique.

C'est la raison pour laquelle je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel solennel aux négociateurs ici présents pour plaider en faveur de la prise en compte systématique de la dimension « **santé** » dans les travaux de négociation de cette COP 22, et de plaider davantage pour de la mobilisation des financements suffisants du « fonds vert », susceptibles d'appuyer la mise en œuvre des initiatives visant à renforcer la résilience des systèmes de santé face aux changements climatiques.

Il est clair aussi que le chemin que nous devons parcourir pour mettre la santé au cœur des négociations internationales sur le changement climatique est encore long et ardu. Nous devons, en effet, tirer bénéfice des alliances stratégiques construites entre les secteurs de la santé et de l'environnement, en Europe et en Afrique, qui ont permis à ces pays plusieurs initiatives prometteuses.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement Marocain, sous l'impulsion de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que dieu l'assiste**, qui a voulu faire de la COP 22 une « **COP de l'action** », saisit l'occasion de cette conférence ministérielle de Haut-Niveau, pour co-lancer, en partenariat avec l'OMS et les pays partenaires, une **Coalition Mondiale « Santé, Environnement et Climat »** qui vise à :

1. Fournir une plateforme plus globale pour les actions de sensibilisation sur les facteurs de risque environnementaux, y compris le changement climatique, et leurs impacts sur la santé humaine ;
2. Mutualiser et fédérer les efforts entre ministères de la santé et ministères de l'environnement pour promouvoir des environnements plus sains pour des populations en meilleure santé ;

3. Aider à combler les lacunes actuelles dans le financement des actions nécessaires pour protéger la santé du climat.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour saluer leurs excellences les Ministres de la Santé et les Ministres de l'Environnement des pays frères et amis pour l'enthousiasme qu'ils ont manifesté vis-à-vis de cette initiative et les inciter à nous joindre pour co-piloter ce mécanisme de collaboration et en faire un puissant levier de transformation et une importante force de persuasion pour réguler positivement les impacts climatiques sur la santé de nos populations.

En travaillant ensemble, secteurs de la santé, de l'environnement et partenaires potentiels, nous pouvons aider à faire en sorte que la santé de nos concitoyennes et de nos concitoyens soit au centre de la réponse au changement climatique.

Avant de conclure, Je voudrais également saisir cette opportunité pour exprimer mon immense gratitude à l'OMS, au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et au Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC) pour tous les efforts très louables, déployés conjointement avec le Gouvernement Marocain, pour co-lancer cette importante initiative mondiale.

Je vous souhaite un agréable séjour parmi nous dans cette belle ville ocre de Marrakech et vous remercie pour votre aimable attention.